



ÉCOLE SECONDAIRE

SAINT-GEORGES

BULLETIN D'INFORMATION

3, avenue Pearson, Senneville (Québec) H9X 3P7 | Tél. : (514) 855-4241 | Téléc : (514) 457-3554 | Courriel : Direction.EcoleSaint-Georges@csmb.qc.ca | Site web : ecolecsmb.com/saintgeorges

INFO-PARENTS

Le 3 février 2026

Bonjour chers parents,

Voici quelques informations et rappels pour les prochaines semaines.

BULLETIN SUR MOZAIK

Vous pourrez récupérer le bulletin de votre enfant sur Mozaik dès le 24 février. En guise de rappel, la deuxième étape compte pour une valeur de 20%. La troisième étape, qui vient de débiter cette semaine, représentera 60% de l'année.

RENCONTRE DE PARENTS DE LA 2^E ÉTAPE (26 février)

La deuxième étape ayant pris fin le 30 janvier, la rencontre parents-enseignants aura lieu le **jeudi 26 février 2026, de 18 h 30 à 21 h.**

Elle est destinée spécialement aux parents dont les enfants éprouvent des difficultés académiques ou comportementales. Les parents désignés recevront les convocations de la part des enseignants. Si vous ne recevez pas de convocation et que vous souhaitez une rencontre, n'hésitez pas à contacter l'enseignant de votre enfant.

RÉINSCRIPTION ET CHOIX DE COURS

La période de réinscriptions via Mozaik prendra fin le 6 février prochain.

Les élèves effectueront leur choix de cours pour l'année scolaire 2026-2027 dans Mozaik du 9 au 13 mars. Nous vous rappelons que le choix de cours découle du classement prévisionnel fait après le 2^e bulletin et de la recommandation des enseignants dans les matières suivantes : anglais, mathématique et science. Ce classement prévisionnel pourra être ajusté en fin d'année à la suite des résultats de la 3^e étape.

La conseillère en orientation ainsi que la direction adjointe feront une tournée de classes afin de donner toutes les informations nécessaires aux élèves pour les éclairer dans leur choix.

Des rencontres de parents d'élèves de 3^e secondaire et de 4^e secondaire sont prévues également afin de transmettre toutes les informations. Ces rencontres auront lieu le 18 février prochain en soirée. Vous recevez les invitations sous peu.

JOURNÉE CONTRE L'INTIMIDATION

Le mercredi 25 février, l'école secondaire Saint-Georges se joint au mouvement « journée du chandail rose » afin de sensibiliser les élèves à se mobiliser contre l'intimidation. Les élèves de l'école qui désirent participer à cette journée doivent absolument s'inscrire. À l'heure du midi, des ateliers seront offerts pour qu'ils puissent aller les personnaliser. Les élèves qui ont créé leur chandail rose l'année dernière pourront le réutiliser. Ce geste haut en couleur contre l'intimidation fait boule de neige dans les écoles partout au pays. Cette initiative a été inspirée d'élèves de la Nouvelle-Écosse qui ont lancé ce mouvement pour envoyer un message afin de contrer l'intimidation.

SEMAINE DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Les journées de la persévérance scolaire se tiendront du 16 au 20 février. Différentes activités sont prévues tout au long de la semaine.

JOURNÉE SAINT-VALENTIN

Le 13 février sera une journée sans uniforme où les élèves seront invités à porter des vêtements chics. Sachez que les élèves doivent respecter le code vestimentaire qui se trouve dans l'agenda aux pages 5 et 6.

SEMAINE DU PERSONNEL SCOLAIRE

Durant la semaine du 2 au 6 février, à l'école Saint-Georges, nous célébrerons tous les membres du personnel de l'école.

CODE DE VIE (Rappel)

Pour donner suite aux mesures annoncées par le ministre de l'Éducation pour renforcer le respect et le civisme dans les écoles du Québec à la nouvelle loi du gouvernement concernant notamment l'interdiction des cellulaires à l'école, nous étions dans l'obligation d'ajuster le code de vie de l'école. Vous trouverez le nouveau code de vie sur le [site internet de l'école](#). Veuillez porter attention aux nouveaux manquements. Ces changements entrent en vigueur dès aujourd'hui.

Advenant un manquement aux règles :

- **Première confiscation** : L'appareil est à l'Oasis et remis à l'élève à 16 h. (avertissement)
- **Deuxième confiscation** : Retenue et réflexion écrite à faire à l'heure du dîner. L'appareil est à l'Oasis dès la confiscation et est remis à l'élève à 16 h. Si la confiscation se fait en après-midi, la retenue se fera le jour suivant.
- **Troisième confiscation** : Suspension à l'interne à l'Oasis et la remise de l'appareil se fait avec la présence d'un parent (tuteur) sur prise de rendez-vous. Le parent doit obligatoirement se présenter à l'école pour récupérer l'appareil de son enfant. Aucune remise se fera sans parent.
- **Quatrième confiscation** : Contrat signé avec l'élève et les parents expliquant le retrait de l'appareil mobile personnel dès l'arrivée de l'élève à l'école et ce jusqu'à sa sortie (jusqu'à la fin de l'année).

MOTIVATION DES ABSENCES

Les absences des élèves doivent être motivées par un parent dans les 24 heures, sinon cela est considéré comme de l'école buissonnière. La direction se réserve le droit de refuser une motivation. De plus, il n'est pas possible de motiver les absences par Mozaïk. Vous devez communiquer avec Mme Chantal Nuckle au 514-855-4241 poste 6682 ou par courriel (chantal.nuckle@csmb.qc.ca).

SEMAINE DE RELÂCHE

Un petit rappel que la semaine de relâche aura lieu du 2 au 6 mars. Ce sera un moment d'arrêt bien mérité avant le sprint jusqu'à la fin de l'année.

Merci de votre collaboration,



Stéphanie Roussin
Directrice



Isabelle Chartrand
Directrice adjointe



Carolynn Farley
Directrice adjointe